

Restitution de la Grille Royale du château de Versailles

**Pose de la première pierre
le lundi 29 mai 2006 à 11h**

Communiqué de presse

Restitution de la Grille Royale du château de Versailles grâce au mécénat du groupe Monnoyeur, Grand Mécène du Ministère de la Culture et de la Communication

L'Etablissement public du musée et du domaine de Versailles a commencé depuis 2003 une vaste campagne de restauration, de modernisation et d'aménagement soutenue par l'Etat. Dans cette dynamique du Grand Versailles s'inscrit la restitution de la Grille Royale aujourd'hui disparue, élément phare du projet et clef de voûte du futur dispositif d'accueil du public au Château.

En s'associant à la restitution de la Grille Royale, le Groupe Monnoyeur, entreprise familiale française de services liés au bâtiment et aux travaux publics, participe à l'occasion de son centenaire, à cette opération exceptionnelle et devient par là même Grand Mécène du Ministère de la culture et de la communication.

La Grille Royale séparait, sous l'Ancien Régime, la cour d'Honneur de la cour Royale, celle-ci constituant avec la cour de Marbre le cœur précieux, le « Saint des Saints » du Château. Cette grille, pièce maîtresse du double système de clôture qui avait toujours prévalu pour des raisons de sécurité et d'Etiquette, fut créée dans les années 1680 par les plus grands ferronniers de l'époque, mais disparut pendant la période révolutionnaire.

Cette grille monumentale de 80 mètres de long nécessitera plus de deux ans de travaux et quinze tonnes de fer pur pour les ouvrages de ferronnerie et les ornements, avant de réapparaître à la vue de sept millions de visiteurs par an, en changeant totalement la perspective que nous connaissons aujourd'hui. Les plus grands artisans d'art sont associés à cet ouvrage, tailleurs de pierre, sculpteurs, ferronniers, fondeurs, doreurs, ornementalistes qui restitueront les techniques anciennes dans une tradition d'excellence.

Contacts presse

Château de Versailles
Aude Revillon d'Apreval, Aurélie Gevrey-Dubois
Tél : 01 30 83 77 01 / 03
aude.revillon@chateauversailles.fr aurelie.gevrey@chateauversailles.fr

Groupe Monnoyeur
Jacqueline Rossignol Tél : 01 49 22 60 42
Yves Harel Tel : 01 49 22 60 78



**Groupe
Monnoyeur**

La Grille Royale sous l'Ancien Régime

La Grille Royale séparait sous l'Ancien Régime, la cour d'Honneur de la cour Royale, celle-ci constituant avec la cour de Marbre le cœur du Château, où seules les personnes dûment recommandées pouvaient espérer y pénétrer.

Cette grille, qui connut plusieurs configurations, fut créée dans les années 1680 sous la direction de Jules Hardouin-Mansart, par les plus grands ferronniers de l'époque lesquels étaient parvenus à une perfection dans leur art.

Se dressant en second plan après la grille d'Honneur, la Grille Royale était encadrée par deux guérites surmontées des statues de la *Paix* et de l'*Abondance*, œuvres des sculpteurs Coysevox et Tuby.

La disparition de la Grille Royale pendant la période révolutionnaire modifie fondamentalement l'espace. À son emplacement, Louis-Philippe fait ériger, en 1836, la statue équestre en bronze de Louis XIV actuellement en cours de restauration. Le niveau du pavage de la Cour Royale et du dallage de la cour de Marbre est alors abaissé.

Repères historiques

1664-1668

Le premier état, visible sur le tableau de Pierre Patel (1605-1676), est constitué d'une grille droite, précédée d'un fossé enjambé par un pont dormant.

Elle est flanquée de deux importants pavillons à dôme prolongés par des balustrades cintrées, rejoignant les deux ailes des communs, écuries au sud, cuisines au nord. Une esplanade circulaire en pente douce ascendante vers le château précède cet aménagement.

Si l'ensemble fut entièrement pensé par l'architecte Louis Le Vau, il semble qu'il ait conservé le souvenir de l'ancienne composition du règne de Louis XIII, avec les deux gros pavillons marquant l'entrée de la cour principale.

1670

Une nouvelle grille est conçue par Louis Le Vau afin de remplacer la précédente clôture qui est rasée, comme ses pavillons, tandis que les fossés et l'esplanade sont comblés. Il s'agit de niveler l'espace d'entrée et de créer une vaste avant-cour avec les quatre pavillons des secrétaires d'Etat.

La grille neuve, visible sur des gravures, relie désormais en ligne droite les deux anciennes ailes des communs, rhabillées et agrandies de colonnades en façade principale, entre lesquelles elle se prolonge. La grille se situe donc en net retrait par rapport à la précédente, dont l'emplacement disparaît sous le pavage de l'avant-cour.

1679-1682

Menés sous la direction de Jules Hardouin-Mansart, de grands travaux donnent à la cour Royale et à l'avant-cour leur aspect actuel et intéressent également les deux grilles.

Hardouin-Mansart décide de rétablir l'ancien tracé en hémicycle du premier état Le Vau en réutilisant des murs de fondation enfouis au moment de l'agrandissement de l'avant-cour.

Une nouvelle partie droite est flanquée de deux guérites pour répondre à celles de la grille de l'avant-cour, servant de socles à deux statues monumentales. Au sud est érigée « L'Abondance » par Antoine Coysevox, « La Paix », par Jean-Baptiste Tuby, vient se placer au nord ; cette grille à pilastres, entièrement dorée, subsiste jusqu'à la fin de l'Ancien Régime et se trouve abondamment représentée sur toutes les vues du Château.

1770-1794

La construction du pavillon Gabriel à partir de 1770 entraîne la dépose partielle de la grille dans les zones limitrophes du chantier, la partie en hémicycle du côté nord ayant été remplacée par une simple palissade de bois. Gabriel prévoyait, comme l'attestent les dessins, de remettre la grille en place à l'issue des travaux.

Mais l'abandon brutal du chantier qui demeure inachevé en 1774 empêche cette réalisation. Cette situation perdure pendant tout le règne de Louis XVI. De ce fait, les 5 et 6 octobre 1789 l'invasion du Château est très facile.

Les autres parties de la Grille Royale, tout comme celles qui fermaient les cours des Princes et de la Chapelle, seront envoyées à la fonte sous la Révolution. Seuls les groupes sculptés « La Paix et l'Abondance » seront miraculeusement préservés et déplacés.

1835-1837

En 1836, l'architecte Frédéric Nepveu réinstalle les deux groupes monumentaux de Coysevox et de Tuby sur les dés d'angle de la clôture de l'avant-cour sur la place d'Armes.

La même année, il érige la statue de Louis XIV, approximativement au droit de l'ancienne Grille Royale. Pour ce faire, il récupère un cheval fondu par Pierre Cartellier et fondu par la fonderie Crozatier sous la Restauration pour une autre effigie royale, et fait exécuter le cavalier par le sculpteur Louis Petitot. La réunion des deux ouvrages conçus séparément explique peut-être leur disproportion incongrue.

La statue équestre de Louis XIV est actuellement en restauration et sera remontée à un nouvel emplacement au printemps 2007.

Au cours de la même campagne, Frédéric Nepveu entreprend le décaissement systématique du sol des cours (qui se trouve rabaissé de 40 à 60 cm) dans le but de rendre les appartements de plain-pied avec les cours côté ville.

1978-1984

Des travaux ont permis de rétablir le niveau originel de la cour de Marbre, mais sont restés inachevés dans la cour Royale au droit des passages de bois d'où l'existence d'un talus aussi inesthétique qu'incommode.

La restitution de la grille, le défi du Grand Versailles

Une restitution exceptionnelle sous l'œil de sept millions de visiteurs

Il s'agit de l'opération la plus spectaculaire et la plus audacieuse jamais réalisée à Versailles, qui transformera complètement l'image du Château. En effet, celle d'aujourd'hui est bien éloignée de l'image que pouvait en avoir l'homme du XVIII^e siècle lorsqu'il franchissait la première grille et traversait la cour d'Honneur. L'opération de restitution se déroulera à ciel ouvert. Elle bénéficiera d'une visibilité absolue auprès des sept millions de visiteurs qui accèdent au site chaque année.

Cette disposition reprend le grand projet de modernisation du Château mis au point par l'architecte Ange-Jacques Gabriel au milieu du XVIII^e siècle.

La Grille Royale à l'aube du XXI^e siècle

Le rétablissement de la Grille Royale s'inscrit en effet non seulement dans la politique générale de restauration menée au Château depuis plus d'un siècle pour revenir à l'état de la fin de l'Ancien Régime, mais représente surtout l'élément phare du projet du *Grand Versailles*.

Lancé en 2003, le schéma directeur du *Grand Versailles* prévoit dans les vingt années à venir un vaste ensemble de travaux visant à améliorer l'accueil du public, la sécurité du site et à redonner au Château et au domaine leur lustre d'antan grâce à de nombreuses restaurations.

Chef-d'œuvre de l'architecture baroque et élément-clé du futur dispositif d'accueil des visiteurs, la présence de la grille régulera les flux de visiteurs et simplifiera les modalités d'accès au château. La nouvelle grille canaliserà en effet les flux du public vers les pavillons Dufour et Gabriel. Edifiés dans la seconde moitié du XVIII^e siècle et au début du XIX^e, ces pavillons deviendront en 2010 les deux entrées principales du musée et remplaceront les multiples points d'entrées actuels. Les visiteurs pourront acheter dès l'entrée dans le château un billet unique - le laissez-passer - qui leur permettra d'accéder librement et sans contrôle, à partir de la cour Royale, à l'ensemble des circuits de visite proposés dans le Château.

Le dispositif d'entrée sera bientôt simple et compréhensible par tous :

- Espaces d'accueil et d'information dans l'aile des Ministres au sud
- Entrée des groupes par le pavillon Gabriel
- accueil des individuels par le pavillon Dufour en 2010

Ainsi, placée au cœur de ce nouveau système d'organisation, la cour Royale jouera le rôle de nœud de distribution et de réorientation des circuits de visite du Château, tel un immense vestibule à ciel ouvert.

Les travaux de restitution de la Grille Royale

Une étude approfondie a été réalisée par l'architecte en chef des Monuments Historiques, Frédéric Didier, pour recueillir de façon exhaustive toutes les informations historiques (sources iconographiques des XVII^e et XVIII^e siècles, fouilles archéologiques...) permettant une restitution rigoureuse.

Les travaux feront appel à plusieurs corps de métiers très spécialisés : sculpteurs ornemanistes, ferronniers, fondeurs, doreurs, tailleurs de pierre héritiers des techniques anciennes perpétuant une tradition d'excellence.

Ainsi en est-il pour la création des ouvrages de la grille proprement dits, réalisés en fer forgé, et des 500 pièces d'ornements rapportés réalisés en tôle de fer repoussée ou en fonte de bronze.

Une phase d'étude approfondie et méthodique

Plusieurs volets d'analyses spécifiques ont eu lieu :

Le recensement, l'inventaire et le regard critique des sources iconographiques disponibles des XVII^e et XVIII^e siècles, gravures, dessins, minutes de relevés ou peintures, conservées au Musée de Versailles. Des fonds publics et privés en France et à l'étranger ont également été consultés.

L'existence des minutes de relevés lors de la dépose effectuée en 1771 a plus particulièrement permis sa restitution avec une très grande précision.

La localisation grâce aux fouilles archéologiques, d'ores et déjà effectuées, des fondations des guérites et des murs bahuts supportant les grilles.

La comparaison et le récolement d'une documentation analogique des grilles anciennes de la même période à Versailles, par exemple la grille de l'avant-cour ou la grille du potager du Roi donnant sur la pièce d'eau des Suisses, voire ailleurs dans la région parisienne.

L'intervention de plusieurs corps d'état spécialisés

Ferronnerie

Des hommes de l'art réaliseront les ouvrages de la grille en fer forgé et les 500 pièces d'ornements rapportés seront exécutées soit en tôle de fer repoussée, soit en fonte ductile sphéroïdale ou en fonte de bronze.

L'ossature de la grille sera fabriquée à partir d'éléments du commerce qui seront rabattus à la forge afin d'obtenir un traitement de finition identique aux grilles anciennes dont les fers ont des sections légèrement différentes et un aspect régulier, caractéristique d'un travail manuel.

Les différentes étapes de la mise en œuvre des éléments décoratifs, et des ouvrages de ferronnerie :

- Étude et réalisation de maquettes et de modèles réduits pour la création de l'ensemble des ornements décoratifs de la grille,
- Réalisation de modèle en vraie grandeur après validation des maquettes et des modèles réduits,
- Fabrication, à partir des modèles, des matrices pour les ornements en tôle de fer repoussée,
- Fabrication à partir des modèles, des moules pour les ornements en fonte.

En savoir plus :

15 tonnes de fer pur seront nécessaires pour réaliser les ouvrages de ferronnerie et les ornements en tôle repoussée.

Les ouvrages en fer forgé, une fois exécutés, recevront un traitement de protection anti-corrosion afin d'assurer leur pérennité dans le temps et feront l'objet d'une surveillance particulière assurée par un bureau de contrôle spécialisé.

L'ensemble des ouvrages de ferronnerie, ainsi que tous les éléments décoratifs rapportés seront entièrement dorés à la feuille d'or par application sur une mixtion à l'huile.

Taille de pierre

La reconstitution des fondations, des murs bahuts supportant les grilles ainsi que celle des guérites, socles monumentaux des sculptures encadrant la partie centrale de la grille, seront entièrement réalisées en pierre de taille, comme à l'origine.

Les tailleurs de pierre utiliseront quelque 150 m³ de pierre calcaire provenant de l'Oise et de l'Aisne pour ces ouvrages, et emploieront des outils traditionnels de taille tels que poinçons, ciseaux, pioches, laies, marteaux ...

Des travaux particuliers de stéréotomie seront effectués pour la construction des voûtes des guérites qui constituent des œuvres architecturales à part entière.

Restauration de la sculpture

Les deux groupes sculptés, « La Paix » et « L'Abondance » situés aujourd'hui au niveau des plate-formes nord et sud de l'avant-cour, reprendront leur place d'origine.

Après leur déplacement délicat, ils seront consolidés et restaurés.

Mise en lumière

Afin que le projet s'inscrive dans la mise en valeur nocturne du Château du côté de la ville, la Grille Royale sera illuminée, en mettant l'accent sur les éléments structurants de l'architecture : pilastres, portail central, blason du fronton et groupes sculptés des guérites.

De cette façon, les cours du palais retrouveront pleinement leur cohérence et leur présence, de jour comme de nuit.

Les terrassements et le pavage

La restitution de la Grille Royale s'accompagne d'importants travaux de terrassements, d'assainissement (notamment avec un réseau enterré d'évacuation des eaux pluviales, actuellement inexistant) et de pavage.

À cette occasion la cour Royale retrouvera son niveau d'origine, engendrant un rehaussement global d'environ 40 cm.

Le pavage sera refait à neuf, avec des pavés de grès de Fontainebleau, équarris et taillés manuellement comme cela était le cas aux XVII^e et XVIII^e siècles. Il permettra de cette façon d'améliorer la praticabilité de la Cour, plus particulièrement pour les personnes à mobilité réduite.

Fouilles archéologique menées à l'occasion de la restauration de la cour Royale, mars – juin 2006

Le chantier archéologique entrepris en 2006 à l'emplacement de l'ancienne Grille Royale, fait suite aux sondages très ponctuels qui avaient été réalisés en 2001. Il avait déjà été constaté alors que les deux principaux états de l'entrée du Château étaient étroitement imbriqués. Ceci est confirmé par le chantier de 2006.

- L'entrée aménagée par Le Vau entre 1662 et 1664 était composée d'une avant-cour circulaire montant à une grille droite encadrée de deux pavillons de garde en brique et pierre, couverts en dômes. Cette grille était précédée de deux petits fossés encadrant le portail d'entrée. A l'intérieur de la grille, la cour s'ouvrait en un hémicycle qui rejoignait les premiers pavillons des ailes des communs et des écuries. Les terres de l'avant-cour et de l'hémicycle étaient contenues par des murs de soutènement en brique et pierre, surmontés d'une balustrade.
- En 1670, puis de 1679 à 1682, l'entrée du Château fut avancée vers l'est, avec la construction de la Grille d'Honneur, et à l'emplacement de la grille de Le Vau, fut aménagée une seconde grille, la Grille Royale, destinée à séparer la Cour d'Honneur de la Cour Royale, dont la fréquentation était plus restreinte. Ces aménagements sont l'œuvre de Jules Hardouin-Mansart.

Pour la construction de sa seconde grille, Mansart utilisa largement les maçonneries mises en place par son prédécesseur.

- Le mur-bahut des parties circulaires de la Grille Royale, du côté des pavillons, s'appuyait sur le mur de soutènement de Le Vau, puis il s'en écartait par des fondations indépendantes qui s'avançaient vers l'est, coupant les murs de brique et pierre.
- Les deux guérites de Mansart venaient chevaucher la fondation des deux murs est des pavillons de garde de Le Vau.
- La partie centrale, droite, de la Grille Royale était fondée, du côté des guérites, sur la suite de ces murs. Puis, ceux-ci furent prolongés par des fondations qui vinrent couper les fossés de Le Vau.

Ces fondations ont été retrouvées dans le sol, très bien conservées. Les parements de brique, caractéristiques des aménagements de Le Vau, avaient même conservé des traces de l'enduit rose qui les recouvrait. Aussi sont-ils restés apparents très peu de temps : achevé en 1664, les différents fossés ont été comblés dès 1670.

Le calendrier prévisionnel des travaux 2006 – 2008

Printemps 2006 / printemps 2007

Construction des fondations, des murs bahuts et des guérites

Été 2006 / printemps 2007

Fabrication de la Grille en atelier

Janvier 2007 / été 2007

Pose de la Grille

Printemps 2007

Remise en place et restauration des groupes sculptés

Printemps 2007 / fin 2007

Dorure de la Grille

2^{ème} semestre 2007

Mise en place des équipements et tests d'éclairage pour la mise en valeur nocturne de la Grille Royale

Décembre 2007

Fin des travaux

Les Grands travaux de Versailles

1661 : Premiers travaux de Louis XIV à Versailles
1835 : Lancement du chantier de Louis-Philippe
2003-2010...2019 : Projet du Grand Versailles

Le second grand chantier de travaux depuis la Révolution

Des années de travail ont été nécessaires aux équipes de l'Etablissement Public de Versailles pour définir et planifier le projet du Grand Versailles, du Château et de ses dépendances. En septembre 2003, l'Etat s'est engagé à le réaliser. Aujourd'hui, le plus important chantier de travaux depuis Louis-Philippe dont les enjeux et les objectifs sont considérables, s'ouvre pour vingt ans.

Une ambition , *montrer plus et montrer mieux*

Trois grandes priorités :

- **Mettre en sécurité** l'ensemble du site grâce à l'installation de dispositifs de protection moderne et la transformation des réseaux techniques.
- **Retrouver le Versailles du Grand Siècle** grâce à l'achèvement des façades sur le jardin et à la restauration des toitures donnant sur la cour de Marbre, sans oublier le pavage de la cour Royale et la restitution de la grille Royale. Les bosquets du Parc, les équipements hydrauliques et les plans d'eau feront aussi l'objet d'importants travaux.
- **Mieux accueillir les publics**, simplifier les modalités d'accès et la compréhension du site. Progressivement, le Château va s'ouvrir davantage et proposer de nouveaux circuits de visite qui permettront d'appréhender le Versailles des Rois et le Versailles historique. L'ouverture du domaine de Marie-Antoinette à Trianon est l'un des plus beaux exemples de cette démarche.

De nouveaux services seront offerts aux visiteurs : boutiques, carterie, guiderie, souvenirs, librairie, salon de thé et restaurants, toilettes et équipements dédiés aux personnes handicapées. Les surfaces affectées au confort et à l'agrément des visiteurs passeront de 800 m² à près de 3 000 m².

Deux projets phares

Le domaine de Marie-Antoinette exposera ses richesses avec clarté et cohérence afin de mettre en lumière ce lieu emblématique du raffinement et des loisirs de la Reine Marie-Antoinette à Versailles : le Petit Trianon et la Chapelle, le Pavillon Français, le Belvédère, la grotte, le temple de l'Amour, le Théâtre de la Reine dévoileront leur magie et leurs secrets.

Le Grand Commun, chef-d'œuvre de Jules Hardouin-Mansart fera l'objet de travaux de restauration et accueillera les réserves précieuses et les fonds du Musée. A partir de 2008, l'ensemble des personnels du château de Versailles y sera peu à peu transféré et le pôle énergétique de l'Etablissement y sera créé.

Les prochaines étapes du chantier du Grand Versailles

2006 – 2010

Mise en sécurité du château : 2006-2008

Restitution de la grille et du pavage de la cour Royale : 2006-2008

Modernisation des équipements techniques : 2006-2010

Restauration de l'Opéra royal : 2007-2008

Aménagement du Grand Commun : centralisation des réseaux et des équipements techniques primaires : 2007-2008

Restauration des couvertures et des ornements du corps central : 2007-2009

Aménagements d'espaces d'accueil pour les scolaires et les ateliers pédagogiques : 2008-2009

Rénovation du pavillon Dufour et de l'aile Vieille : 2009-2010

Aménagements de l'aile du Nord (restaurant, boutiques, etc.) : 2009-2010

Le GROUPE MONNOYEUR fête son centenaire en s'associant à la restitution de la grande Grille Royale de Versailles.

Cette entreprise de plus de 9000 salariés, encore totalement familiale, qui a toujours souhaité rester discrète, doit sa renommée à son partenariat depuis 1929 (77 ans !) avec CATERPILLAR, leader mondial des machines de construction et de terrassement. BERGERAT MONNOYEUR représente en effet CAT en France, en Pologne, Roumanie et Algérie et est présente aujourd'hui dans toutes les activités du BTP grâce à son réseau intégré de distribution et de location, sans équivalent sur son marché.

Le Groupe est également par sa filiale ENERIA leader dans la fourniture d'énergie à partir de groupes électrogènes et développe les énergies renouvelables – parcs éoliens, traitement de la biomasse. Il est partenaire de l'industrie et de la distribution dans la manutention (APROLIS) et développe ses métiers en représentant d'autres leaders mondiaux comme MERCEDES, RENAULT et JOHN DEERE en Roumanie et en Algérie.

Enfin, le Groupe a développé l'enseigne de centres auto FEU VERT au service de tous les automobilistes en France, Espagne et Pologne.

Ainsi après avoir été associé à la plupart des grands chantiers de construction français depuis un siècle, l'entreprise familiale a-t-elle choisi de s'associer à la très importante campagne de restauration entreprise par le Château de Versailles, et plus particulièrement de prendre en charge le financement de la restitution de la grande Grille Royale dans le cadre d'un mécénat d'entreprise associant à la fois la famille propriétaire et l'ensemble des collaborateurs du Groupe.

La volonté de ses actionnaires et de ses dirigeants, l'ancrage ancien de l'entreprise sur le territoire français ainsi que les valeurs toujours associées à son nom, rendent cette opération extrêmement légitime. Un tel mécénat d'une grande « moyenne » entreprise française vient tout à fait appuyer la stratégie actuelle des responsables du Château et du domaine de Versailles, qui cherchent à associer étroitement à la pérennité de notre patrimoine des entreprises dynamiques soucieuses de perpétuer les grands symboles du goût, du style et de la culture française.

Contacts presse

Jacqueline Rossignol Tel : 01 49 22 60 42

Yves Harel Tel : 01 49 22 60 78

Le mécénat à Versailles

Une longue tradition sans cesse renouvelée

Versailles, demeure royale et musée de l'Histoire de France, a suscité depuis sa création la générosité de nombreux donateurs. A commencer par le roi Louis-Philippe lui-même, qui paya sur sa cassette personnelle nombre d'œuvres aujourd'hui dans les collections du Château.

De la fin du XIXème siècle à la guerre de 1914-1918, le Château souffre d'un manque d'entretien : un jeune soldat américain, John D. Rockefeller, décide alors de mener une grande opération de sauvetage et envoie de dons très importants qui permettront de réparer le gros oeuvre, de refaire la toiture du château et de restaurer le hameau de la Reine à Trianon.

Après la seconde guerre mondiale, Gérald Van der Kemp, conservateur du château, doit faire appel, pour compléter les crédits de l'Etat, à la générosité de donateurs, souvent américains. Ceux-ci furent très nombreux. Citons notamment : la famille Rockefeller, la Fondation Samuel H. Kress, Madame Barbara Hutton, le Commandant Paul-Louis Weiller, Monsieur Arturo Lopez-Willshaw, Monsieur Pierre David-Weill, Monsieur et Madame Schlumberger.

La tradition du mécénat de particuliers se perpétue encore dans de nombreux domaines. La Société des Amis de Versailles, sous l'impulsion de son actuel président Olivier de Rohan, apporte régulièrement son aide au Château, ainsi que des donateurs privés comme Lady Michelham of Hellingly, Hubert de Givenchy, Catherine Hamilton, Édouard de Royère ou Madame François Pinault.

Depuis une vingtaine d'années, au mécénat individuel s'est ajouté le mécénat d'entreprise. De grandes entreprises ou leurs fondations contribuent ainsi à la sauvegarde du patrimoine et à l'enrichissement des collections : ABN-Amro France, Air France, Altran Systèmes d'Information, Automobiles Peugeot, BNP-Paribas, Bouygues, Breguet, Chronopost SA, EADS, Fondation EDF, Fondation Gaz de France, Fondation Audemars Piguet, Hankyu, Hitachi Data Systems, Kubota, L'Oréal, LVMH - Moët Hennessy Louis Vuitton, Matif SA, Metrobus, Nikkei, Philips, Swarovski, Verel de Belval, Vinci etc.

Des cercles d'amis ou des associations se mobilisent également pour le rayonnement du domaine de Versailles: les American Friends of Versailles, la Florence Gould Foundation, la Versailles Foundation, French Heritage ou encore le World Monuments Fund.

Un large éventail de projets et de mécènes

Les actions de mécénat à Versailles concernent essentiellement : la restauration d'œuvres, de décors intérieurs et de bâtiments, l'acquisition d'œuvres et de mobilier, la restauration des jardins et des statues du parc, l'organisation d'expositions temporaires, l'apport de compétences techniques.

Des grandes opérations patrimoniales à « l'adoption » de statues du parc, un large éventail de projets différents permet à chaque mécène de choisir le projet à son image et à sa portée. Avec des budgets très variables chacun peut ainsi apporter son concours à l'effort de mise en valeur de ce patrimoine mondial.

De véritables partenariats sur mesure se bâtissent entre l'Etablissement public de Versailles et chaque mécène.

Aujourd'hui le groupe familial Monnoyeur en apportant son soutien à la restitution de la Grille Royale, contribue non seulement à redonner à la cour du Château toute sa splendeur d'antan, mais aussi à projeter le Château dans la dimension d'avenir et de modernité propre au XXIème siècle.

Par ce geste, le groupe Monnoyeur s'inscrit dans la tradition des grands mécènes qui contribuent à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine mondial. Ce mécénat affirme la rencontre et la collaboration de deux entreprises qui participent ensemble à maintenir vivant le rêve et l'excellence que représente toujours Versailles dans le monde.

Service Mécénat – Château de Versailles : Serena GAVAZZI / Hélène SCLIA-BALACEANO / Tél. : 01 30 83 77 04 / 70



A l'occasion du lancement de la restitution de la Grille Royale, et conformément à la tradition séculaire des grands travaux de Versailles, lors de la pose de la première pierre, sera pratiquée une réservation destinée à recevoir un étui dans lequel sera glissé un parchemin relatant cet événement ainsi que deux médailles en bronze. La première illustre l'année 2006 et la seconde renvoie à l'année 1679, date du début des travaux sous le règne de Louis XIV. Le scellement par un bouchon en pierre sera effectué par le Ministre de la Culture et le mécène. Ce dernier se verra remettre, à l'issue de cette cérémonie, un double du parchemin commémoratif ainsi que deux médailles, identiques à celles déposées dans la cavité. Le château de Versailles remercie chaleureusement la Monnaie de Paris et son directeur M. Dov Zérah pour l'aide précieuse qu'elle a apportée à la réalisation de ce geste symbolique.

LA MONNAIE DE PARIS UN SAVOIR-FAIRE MILLENAIRE

Depuis 1768, au cœur de Paris, s'élève le Palais de la Monnaie de Paris, sur la Rive Gauche de la Seine, entre le Pont Neuf et l'Institut de France.

Cette manufacture, mondialement connue, a été commandée par le roi Louis XV pour abriter l'Administration des Monnaies et médailles.

De sa longue histoire, douze siècles de monnaies et médailles, la Monnaie de Paris, héritière et gardienne du savoir-faire de ses maîtres-graveurs, fondeurs d'art, estampeurs et monnayeurs, est un trésor du patrimoine culturel français allié à un centre de créations d'objets d'art tous réalisés dans les métaux nobles : airain, argent, or...

Ses ateliers de frappes monétaires pour la frappe des monnaies courantes, tant nationale qu'étrangères, sont aujourd'hui établis à Pessac, en Gironde.

Sa riche bibliothèque et son musée des "coins" recèlent des trésors de notre Histoire de France, permettant la "restitution" strictement identique à l'original de médailles historiques.

Son musée monétaire présente ses collections numismatiques dans une muséographie résolument contemporaine; il vient de s'agrandir d'une salle, unique au monde, consacrée à "Toutes les monnaies du monde".

Dans ses ateliers d'art du Quai de Conti, la Monnaie de Paris réalise aujourd'hui cinq grands types de produits : les monnaies de collection en or, les médailles, les décorations officielles, les bijoux et les fontes d'art.

Contact presse : Yolande de Brosses - Hôtel de la Monnaie - 11, quai de Conti – 75008 Paris Tel : 01 40 46 58 40
yolande.de-brosses@monnaiedeparis.fr www.monnaiedeparis.fr

